réunions solennelles avaient pour effet de rapprocher les peuplades détachées et leur fournir des occasions de rivaliser entre elles dans des exercices corporels et intellectuels. C'est ainsi que l'on vit s'établir à Olympe, en l'honneur de Jupiter, les jeux olympiques; à Delphes, en l'honneur d'Apollon, les jeux pithiques; à l'Isthme de Corinthe, en l'honneur de Neptune, les jeux isthmiques.

L'élan, une fois donné, ne fit que s'accroître. On vit paraître des écrivains qui se distinguèrent dans des genres particuliers. L'ode eut ses représentants et l'on conçut une idée du drame.

Un grand événement politique avait préparé la voie aux chants d'allégresse des poètes lyriques. Les derniers rois étaient disparus et la Grèce entière était devenue libre et indépendante. Aussitôt, une foule de poètes commencèrent à chanter cet événement sur tous les tons. On remarque surtout Tyrtée qui enflamma le courage abattu des Spartiates pendant la guerre messénienne; Archiloque de Paros, inventeur de l'iambe, qui chanta aux jeux Olympiques une hymne célèbre en l'honneur d'Hercule; Calinus d'Ephèse (684), inventeur du vers élégiaque; Alcman de Sardes, poète érotique qui fleurissait vers 670, Alcèe de Mituylène qui a chanté Bacchus et l'amour; la tendre et amoureuse Sapho de Leshos qui écrivait avec passion. Son Ode à Venus, qui nous a été conservée par Denys d'Halicarnasse, nous peint la femme sous l'empire d'un amour inassouvi. Mimnerme de Colophon (590) donna le premier au mêtre élégiaque un ton plaintif et langoureux; il a de l'harmonie, de l'abondance et de la grâce.

La poésie lyrique, d'abord destinée à chanter les vertus et les exploits des héros de la Grèce, devint par la suite immorale et déréglée. Sapho, Alcée, Alcman, et Archiloque s'éloignèrent du noble but que s'étaient d'abord proposés les premiers poètes de la Grèce. Leurs œuvres nous marquent la marche et le développement poétiques ainsi que les progrès de l'immoralité et de la corruption. Les Scolies de Terpandre nous font connaître des détails curieux sur les mœurs civiles et domestiques de la Grèce, à cette époque.

II

La deuxième période de la littérature grecque embrasse le temps compris depuis la législation de Solon jusqu'à l'avenement d'Alexandre; c'est le siècle de Péricles. Dans cette époque parurent